

Département du  
**Bas-Rhin**  
\* \* \*

Arrondissement de  
**Saverne**  
\* \* \*

Nombre des conseillers élus  
**15**

Conseillers en fonction  
**15**

Conseillers présents  
**10**

## **COMMUNE DE STUTZHEIM-OFFENHEIM**

### **Compte-rendu de la séance du 1<sup>er</sup> février 2021**

*Le 1<sup>er</sup> février 2021, le Conseil Municipal de la Commune de STUTZHEIM-OFFENHEIM, légalement convoqué en date du 25 janvier 2021, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean-Charles LAMBERT, Maire.*

Secrétaire de séance : Estelle HALTER

Présents : Laurence BOUR, Christophe DELMULLE, Philippe GARTISER, Valérie GRANGER, Estelle HALTER, Christian HUFSCMITT, Jean-Charles LAMBERT, Lise DEMAHIEU, Marie-Paule RUI, Muriel ULRICH,

Excusés : Laure DEVIVIER (pouvoir à Christian HUFSCMITT), François LUTZ (pouvoir à Estelle HALTER), Fabienne PERSONENI-LEVAUX (pouvoir à Estelle HALTER), SIEGWALD Claude (pouvoir à Laurence BOUR), Jonathan FUSSLER (pouvoir à Christian HUFSCMITT)

---

### **1. DELIBERATION : MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur le Maire demande l'autorisation aux membres du conseil municipal d'ajouter un point à l'ordre du jour. Celui porte sur la consultation des communes pour l'extension d'un élevage de poules pondeuses plein air à Schnersheim.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la modification de l'ordre du jour et ajoute le point suivant :

Avis du conseil municipal portant sur la demande d'autorisation environnementale présentée par l'EARL Frédéric LUX pour un projet d'extension d'une activité d'élevage de poules pondeuses plein air existante à SCHNERSHEIM.

### **2. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 JANVIER 2021**

Le compte rendu de la séance du conseil municipal du 14 janvier 2021 est lu et adopté à l'unanimité.

### **3. RAPPORTS DES ACTIVITÉS, DES COMMISSIONS ET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

Estelle HALTER

Intercommunalité :

Priorité aux périscolaires et pistes cyclables du territoire.

La communauté de communes prévoit 300 000 € au budget pour subvention des travaux de la salle des loisirs et de la Souffel.

Une Subvention de 88 116 € a été versée au Champs d'Escale.

Le Centre de vaccination est en attente d'avis favorable par l'ARS.

Commune :

Démarrage des inscriptions à l'école début mars.

L'Etat subventionne l'achat du matériel numérique pour les écoles. Une subvention à hauteur de 70 % peut être accordée. Un point sera fait avec la directrice.

La journée citoyenne est annulée.

La fête de l'été du 26 juin, en liaison avec les associations locales, l'école et les Champs d'Escale est maintenue.

#### Christian HUFSCMITT

Travaux de plantations terminés. 1 Erable, 2 chênes, 1 tilleul et 2 merisiers ont été plantés + un millier de buissons ou de haies, de différentes espèces, véritable trame verte le long de la Souffel sur 960 m.

Pistes cyclables : Réunion en date du 18/01/2021 avec le géomètre, un représentant du département, 2 représentants de Pfulgiesheim et de Griesheim pour faire le point pour les emprises nécessaires pour la création de la piste cyclable qui reliera Stutzheim-Offenheim au collège de Pfulgiesheim. Le département a déjà bien travaillé sur le sujet.

Trame verte : un étudiant en géographie recense les essentiels projets de trame verte sur le territoire du Kochersberg.

#### Valérie GRANGER

Mise en place de composteurs dans les collectifs. Un RDV téléphonique est pris avec les syndicats de copropriété.

#### Philippe GARTISER

Relance Solea pour faire un point sur les caméras de surveillance.

RDV avec Alsace Fibre pour trouver une solution aux problèmes de fibres de certains riverains.

RDV pour la pose de la croix sur le pignon de la façade de l'Eglise d'Offenheim.

Devis de 9000 € pour l'agrandissement des toilettes de l'école maternelle. Ils pourraient être installés dans le débarras de la salle de motricité.

RDV avec Orange Route du Kochersberg.

La Com. Com. propose une commande groupée de masques. Il en reste 2500. Prévoir une réserve pour 6 mois.

#### M. le Maire

Signature d'une DIA en janvier 2021.

Rencontre avec le Sous-Préfet en date du 29/01/2021 pour les demandes de DETR.

### **4. POINT SUR LA CRISE SANITAIRE**

#### Estelle HALTER

Pas de cas de COVID dans nos écoles.

#### M. le Maire

Il y a des cas de COVID sur le ban communal. Il rappelle à tous les consignes de prudence et la nécessité de respecter les gestes barrières.

## **5. PERMISSION D'URBANISME**

Passage du PLU au PLUi. La déclaration préalable de démolir est une autorisation particulière communale. Cette DP est déjà introduite dans notre commune. Il faudra délibérer prochainement sur une mise à jour de cette DP.

Deux autres DP seront à actualiser avec la mise en place du PLUi. Cependant, il n'y a pas de changement dans les règles d'édification des clôtures après le passage au PLUi. Les clôtures peuvent aller jusqu'à 2 m par rapport au niveau naturel entre voisins et 1,5 m maxi sur le domaine public. Il n'y a pas de changement non plus avec la déclaration préalable pour les ravalements de façades. Il faudra respecter les coloris prescrits par l'ABF.

## **6. DELIBERATION : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'EXTENSION DE L'ACTIVITÉ D'ÉLEVAGE DE POULES PONDEUSES PEIN AIR, EXISTANTE À SCHNERSHEIM**

**VU** le Décret n° 2020-1257 du 14 octobre 2020 déclarant l'état d'urgence sanitaire ;

**VU** le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants, R. 123-1 et suivants, L. 181-9 et suivants et R. 181-36 à 38 ;

**VU** la demande présentée le 1<sup>er</sup> juillet 2019 par l'EARL Frédéric LUX, déclarée recevable le 20 octobre 2020 par la Direction Départementale de la Protection des Populations, concernant une demande d'autorisation environnementale pour un projet d'extension d'une activité de poules pondeuses plein air existante à SCHNERSHEIM ;

**VU** l'avis de l'autorité environnementale du 12 octobre 2020 et les avis obligatoires des articles R. 181-18 à 32 ;

**VU** la décision du Président du Tribunal Administratif de Strasbourg en date du 10 novembre 2020 portant nomination d'un commissaire enquêteur ou d'une commission d'enquête ;

**VU** l'arrêté préfectoral portant ouverture d'une enquête publique sur la demande d'autorisation environnemental présentée par l'EARL Frédéric LUX pour un projet d'extension d'une activité d'élevage de poules pondeuses plein air existante à SCHNERSHEIM

**VU** le rapport de Monsieur Christian HUFSCMITT, le conseil municipal, après en avoir délibéré, donne un avis favorable avec 13 voix pour et 2 abstentions (Laurence BOUR et Claude SIEGWALD) pour le projet d'extension d'une activité d'élevage de poules pondeuses plein air existante à SCHNERSHEIM.

## **7. TRAVAUX DE LA SALLE DES LOISIRS ET DE LA SALLE DE LA SOUFFEL SUBVENTIONS**

Le conseil Département a notifié son accord pour subventionner les travaux d'agrandissement et de rénovation de la salle des Loisirs et de la salle de la Souffel. La commune bénéficiera de 200 000 € de subventions, soit 100 000 € par projet.

Monsieur le Maire et Madame PERSONENI-LEVAUX ont rencontré M. le Sous-Préfet de Saverne le vendredi 29 janvier. Il a été informé que la commune souhaite faire une demande

de DETR pour ces deux projets. Les demandes sont en cours de saisies sur le site « démarches simplifiées ».

Sur autorisation du conseil municipal lors de sa séance du 14 décembre 2020, Monsieur le Maire prévoit de faire une demande de subvention auprès de la région Grand-Est et de la CAF. Les courriers seront rédigés prochainement.

## **8. DELIBERATION : TRAVAUX DE LA SALLE DES LOISIRS ET DE LA SALLE DE LA SOUFFEL CHOIX DE L'ARCHITECTE**

Vu L'appel d'offres concernant la maîtrise d'œuvre pour les travaux d'agrandissement de la salle des loisirs et de la salle de la Souffel publié en date du 13/11/2020 dont la date limite de réception des offres a été fixée au 14 décembre 2020 à 12 h.

Vu la délibération du 14 janvier 2021 autorisant le Maire et les membres de la commission d'appel d'offres à recevoir 4 candidats pour négociation.

Monsieur le Maire expose que les 4 candidats retenus ont été reçu par les membres de la commission d'appel d'offres pour un entretien en vue d'une négociation.

A l'unanimité des membres de la commission d'appel d'offres, il en ressort que le cabinet d'architectes « Les Nouveaux Voisins » est proposé au conseil municipal. Les architectes semblent très motivés, dynamiques et disponibles. Le planning des travaux a bien été expliqué. Le bureau d'étude est connu. Ses honoraires s'élèvent à 106 650€ HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal avec

13 voix pour et 2 abstentions (Laurence BOUR et Claude SIEGWALD)

**APPROUVE** le choix de la commission d'appel d'offres sélectionnant le cabinet d'Architectes « Les Nouveaux Voisins » -12 rue du général Gouraud 67000 Strasbourg

**DONNE** pouvoir au Maire pour signer l'acte d'engagement et les autres documents y afférents.

## **9. QUESTIONS DIVERSES**

M. le Maire indique qu'en raison du remembrement, il y a lieu de supprimer un certain nombre de noms de Lieu-dit. M. le Maire et M. HUFSCMITT travailleront conjointement sur le dossier.

M. le Maire présente au conseil municipal le projet des chemins agricoles.

Pour extrait conforme

**Le Maire,**

**Jean-Charles LAMBERT**